

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement d'adjoints des cadres hospitaliers

NOR : SASH0940311V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier de Saint-Quentin (Aisne), en application du 2° de l'article 7 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 3 postes d'adjoint des cadres hospitaliers, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Chauny : 1 poste, branche administration générale ;
- établissement public de santé mentale départementale de l'Aisne de Prémontré : 1 poste, branche administration générale ;
- institut médico-éducatif spécialisé de Proisy (MAS de La Fère) : 1 poste, branche gestion financière.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 7-2 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Saint-Quentin, cellule des concours, avenue Michel-de-l'Hospital, 02321 Saint-Quentin Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.